

Responsable UE
José Parrondo

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
14 crédits • 280 points • 150 heures
Prérequis : 2Y100 Atelier de l'option
Corequis : 3Y222 Travail de fin d'études

Activité.s d'apprentissage

I3601 - Illustration-atelier

14 crédits • 280 points • 150 heures • Parrondo José, Crahay Anne

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Poser des choix cohérents sur base de l'analyse de projet et de ses recherches
- Concrétiser un projet visuel et narratif de manière professionnelle, en veillant à développer un langage personnel
- Défendre son projet oralement en recourant à la terminologie professionnelle et aux outils de communication adéquats, devant un jury de professionnels
- Développer un projet en collaboration avec le milieu professionnel en gérant ses différentes étapes; de la rencontre professionnelle à la réalisation de celui-ci.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

La note d'UE de l'Atelier est attribuée par les titulaires du cours sur base du travail effectué au premier quadrimestre. **Important, il n'y a pas de seconde session pour l'Atelier.**

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 C9 de notre référentiel interne.

Objectifs

Au terme de la 3e année, l'étudiant aura la capacité:

- D'assumer ses choix graphiques de manière autonome;
- De pratiquer l'auto-évaluation et de se situer dans le contexte professionnel;
- De choisir la bonne piste graphique dans l'éventail technique et narratif de l'illustrateur pour donner une réponse originale et pertinente à une demande, en lien avec les exigences de la profession;
- De concrétiser un projet narratif destiné à l'édition et/ou un dispositif visuel, en respectant les paramètres professionnels.

Contenu

Premier quadrimestre:

Réalisation de divers travaux en relation directe avec une réalité professionnelle et le métier d'illustrateur ou en réponse à une demande extérieure.

Second quadrimestre:

Développement et concrétisation d'un travail artistique personnel relevant du domaine de l'illustration.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Travaux pratiques individuels et occasionnellement collectifs.

Rencontre avec des professionnels de l'image et des structures culturelles, visites d'expositions, ateliers extra et intra-muros.

Participation à des projets extérieurs ou des concours.

Bibliographie

De nombreux ouvrages se rapportant à l'illustration, à l'art ou à l'image en général sont mis à la disposition des étudiants tout au long de l'année. Les livres proposés ont un lien direct avec les sujets abordés ou l'actualité.

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation pratiquée pour ce cours est une ÉVALUATION ARTISTIQUE (la note finale contient l'évaluation du professeur titulaire et l'évaluation du jury artistique).

La note est constituée pour 50% d'une note d'année (travail réalisé durant le premier quadrimestre) et pour 50% de la note du jury artistique.

Les cours auxquels s'applique une évaluation artistique ne peuvent faire l'objet ni d'une

seconde session, ni d'un crédit résiduel.

CHARTRE D'EVALUATION

Outre les résultats obtenus lors de chaque exercice (tant au niveau des recherches que des images finies), l'assiduité, la participation et l'investissement de l'étudiant durant l'année sont également des critères qui rentreront dans l'évaluation. Les indicateurs de ces critères pourront être appréciés au travers des dossiers de recherches (qualitativement et quantitativement), de l'attitude face au travail, de l'attitude face à la critique, des présences, etc.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'étudiant démontre qu'il est capable de :

- développer de manière autonome un projet d'illustration visuel et narratif, de la recherche à sa réalisation, en affirmant une démarche et un langage graphique personnels ;
- poser, argumenter et faire évoluer des choix formels, techniques et conceptuels en fonction des enjeux spécifiques d'un projet ;
- mobiliser et approfondir des techniques, des procédés et des supports adaptés aux différents contextes de l'illustration ;
- analyser et défendre sa démarche et sa production, en utilisant une terminologie professionnelle, des références pertinentes et des outils de communication adaptés ;
- situer sa pratique dans le champ de l'illustration et développer une connaissance des réalités, des acteurs et des contextes professionnels, notamment dans les secteurs de l'édition et du livre.

Contenu

Le cours d'atelier illustration aborde :

- la recherche et le développement d'une démarche personnelle à partir de thématiques, de textes, de commandes ou de problématiques liées au champ de l'illustration ;
- la constitution, l'analyse et l'utilisation de références graphiques, artistiques, culturelles et professionnelles ;
- l'approfondissement du langage graphique et narratif à travers différents procédés, techniques, supports et formats ;
- la conception et la réalisation de projets d'illustration individuels ou en série, autour des enjeux de narration, de composition, de rythme, de séquence et de rapport texte-image ;
- l'illustration éditoriale et l'objet-livre : séquençage, mise en page, articulation texte-image, choix de formats, fabrication et supports de diffusion ;
- les différents contextes de production et de diffusion de l'illustration : édition, communication, commande, exposition et supports numériques ;
- le développement d'un projet personnel permettant à l'étudiant d'affirmer une démarche et un positionnement dans le champ de l'illustration ;
- les workshops avec des illustrateurs professionnels et les rencontres avec des professionnels du livre et de l'édition, permettant d'aborder les pratiques, métiers, modes de collaboration et réalités du secteur ;
- la présentation et la défense d'un projet d'illustration dans différents contextes professionnels et artistiques.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours s'articule principalement autour de travaux pratiques individuels, complétés ponctuellement par des exercices collectifs favorisant l'expérimentation, la confrontation des pratiques et les échanges entre étudiants.

Les projets sont introduits et accompagnés par des présentations, des références artistiques et professionnelles, des lectures, des analyses collectives et des démonstrations techniques réalisées par l'enseignant ou des intervenants extérieurs.

Des workshops et rencontres avec des illustrateurs et des professionnels du secteur du livre permettent aux étudiants d'être confrontés à différentes pratiques, méthodes de travail, réalités professionnelles et contextes de production.

Chaque projet s'appuie sur un carnet de recherche réunissant références, recherches documentaires, développements, expérimentations formelles et techniques et différentes étapes du processus de création.

L'accompagnement individuel permet à l'étudiant de développer progressivement son autonomie dans la conduite de ses projets. Les entretiens sont également l'occasion d'analyser l'évolution du travail, d'identifier ses forces et ses faiblesses et d'envisager les ajustements nécessaires.

Les travaux font régulièrement l'objet de présentations et de mises en commun. Ces moments favorisent l'échange, la formulation d'un retour critique et la capacité de l'étudiant à présenter et à argumenter sa démarche.

Des temps d'auto-évaluation et de co-évaluation permettent enfin à l'étudiant de situer son travail au regard des objectifs et des compétences attendues.

Bibliographie

La bibliographie est évolutive et s'adapte aux projets développés au cours de l'année ainsi qu'aux évolutions et à l'actualité du secteur de l'illustration, de l'édition et du livre. Elle est enrichie régulièrement de références artistiques, théoriques et professionnelles en fonction des thématiques abordées et des besoins spécifiques des étudiants.

Mode d'évaluation pratiqué

Q1 — Session de janvier

L'évaluation est réalisée par les enseignants sous la forme d'une évaluation continue portant sur le travail réalisé au premier quadrimestre.

Elle prend notamment en compte la démarche de recherche, la pertinence et la cohérence des choix graphiques, narratifs et techniques, l'investissement dans le travail, la capacité d'expérimentation, l'autonomie ainsi que la capacité à analyser et à faire évoluer sa pratique.

Chaque cours d'atelier fait l'objet d'une évaluation distincte. La pondération des notes attribuées est proportionnelle au volume horaire de chaque cours.

Q2 — Session de mai/juin

Les projets du second quadrimestre sont développés et accompagnés dans le cadre de l'atelier avec les enseignants. Ils ne font toutefois pas l'objet d'une évaluation par ceux-ci.

L'évaluation des travaux présentés en fin d'année est réalisée exclusivement par un jury artistique externe, composé d'illustrateurs et de professionnels en lien avec la discipline.

Chaque étudiant présente et défend individuellement son travail devant le jury. Les membres du jury examinent la production présentée, échangent avec l'étudiant et délibèrent afin d'établir une note.

La note finale est constituée:

- de la note attribuée au Q1 par les enseignants (50%)
- et de la note attribuée au Q2 par le jury artistique externe (50%). La note attribuée par le jury est indépendante de l'évaluation réalisée par les enseignants au Q1.

Q3 — Session d'août/septembre

Ce cours, relevant d'une évaluation artistique, ne peut faire l'objet d'une seconde session.

Critères de réussite

L'évaluation porte notamment sur :

- la pertinence et l'approfondissement de la démarche de recherche ;
- la cohérence des choix graphiques, narratifs et techniques au regard du projet ;
- la maîtrise et l'adéquation des moyens techniques mobilisés ;
- la capacité à expérimenter, à faire évoluer et à finaliser une proposition ;
- l'autonomie dans la conduite du projet ;
- la singularité et la cohérence de la démarche personnelle ;
- la capacité à analyser, argumenter et défendre ses choix ;
- la qualité de la présentation et la capacité à communiquer clairement son projet.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours